

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



PROGRAMME
D'APPUI
À LA QUALITÉ

PAQ2009-QE

Titre du Projet

**INNOVATION PEDAGOGIQUE PAR LA MISE EN PLACE
D'UNE UNITE DE PHARMACIE EXPERIMENTALE POUR
AMELIORER LA QUALITE DE LA FORMATION
PROFESSIONNALISANTE**

Etablissement & Université gestionnaires du projet :

Université de Monastir

Faculté de Pharmacie de Monastir www.fphm.rnu.tn

**Termes de références pour
« Production de supports multimédia et
didactiques & assistance infographique »**

Août 2010

1- Cadre de référence

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le Projet d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ).

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 7392-TN entre le Ministère et la BIRD, la **Faculté de Pharmacie de Monastir** a bénéficié d'une allocation pour la mise en place d'un projet intitulé « **INNOVATION PEDAGOGIQUE PAR LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PHARMACIE EXPERIMENTALE POUR AMELIORER LA QUALITE DE LA FORMATION PROFESSIONNALISANTE** » dont l'exécution s'étalera jusqu'à décembre 2011.

La Faculté de Pharmacie envisage la mise en place d'une pharmacie expérimentale en vue d'un meilleur enseignement professionnalisant et une préparation des étudiants aux stages et à la vie professionnelle par simulation de situations réelles rencontrées dans l'exercice pharmaceutique, d'un perfectionnement pédagogique des enseignants, d'une production de supports multimédia à l'intention des étudiants et d'une formation continue des maîtres de stages.

Ainsi, un axe principal du projet a été consacré à la production de supports multimédia et didactiques par la mise en place d'une unité multimédia dotée des équipements et des logiciels nécessaires pour sa bonne fonctionnalité, moyennant l'assistance d'un infographiste.

2- Contexte général de la production de supports multimédia

La Faculté de Pharmacie de Monastir est engagée dans une réforme du cursus des études pharmaceutiques. Cette dynamique vise l'adaptation des compétences des étudiants aux exigences des professions pharmaceutiques et aux nouveautés dans les domaines des sciences et technologies de la santé.

Cette dynamique nécessite la mise en place d'une unité de production multimédia dans l'objectif de :

- Assurer un soutien pédagogique et technique aux enseignants pour la conception, la scénarisation, la médiatisation et l'évaluation des activités d'apprentissage.
- Encourager la production de supports multimédia et interactifs pour l'apprentissage dans les différents parcours de l'enseignement pharmaceutique.
- Etablir un contrat pédagogique pour l'apprentissage (objectifs d'apprentissage, méthodes d'apprentissage, évaluation).

3- Objectifs et planification de l'action

Intitulé de l'action	Objectifs	Durée de l'action	Périodes de réalisation
Production de supports multimédia et didactiques et assistance infographique	Initier un groupe d'enseignants référents aux techniques de production multimédia, c'est-à-dire à <ul style="list-style-type: none">- Numériser et normaliser les contenus d'apprentissage.- Médiatiser les modules d'auto-apprentissage.- Créer une banque de séquences d'apprentissage numérisées.	14 mois*	1/11/2010 – 30/12/2011

* L'assistance infographique peut être assurée par un expert étranger, moyennant une assistance à distance et 4 déplacements à la Faculté de Pharmacie de Monastir pour toute la durée de l'action.

3.1. Données sur le contexte actuel

A. Le système d'e-learning à la Faculté de Pharmacie de Monastir est la plateforme **Moodle** qui permet :

a) De garder et mémoriser des traces des interactions

- de chaque étudiant :

- pour chaque consultation (heure de connexion – heure de déconnexion).
- par fichiers accédés (itinéraire et durée des consultations).

- ses commentaires ou ses réponses à des questions (de tests, par exemple).

-de groupes d'étudiants.

b) Des forums.

c) Des wikis : plusieurs étudiants travaillent sur les mêmes ressources au même moment (un texte, un diaporama, une vidéo, ...).

d) Des blogs individuels et collectifs.

B. La consultation, de vidéos notamment, se fera **en intranet** depuis la faculté par chaque étudiant (depuis 3 salles multimédias de 25 postes) ou par chaque enseignant depuis les salles de cours.

C. Matériel disponible

▪ 3 caméras qui seront manipulées par un professionnel, un enseignant ou un étudiant dans un studio isolé acoustiquement et sur le terrain.

▪ 1 banc de montage manipulé par un professionnel ou un enseignant, qui permettra de traiter les vidéos (couper en séquences, coller plusieurs séquences, superposer du texte, superposer un sous-titrage, superposer du son ou le modifier, ...

▪ 2 ordinateurs équipés de logiciels (liste ci-après) permettant de capturer l'image à l'écran et le son du commentateur

D. Logiciels de production qui seront disponibles

▪ Logiciel de production d'activité multimédia (Articulate Studio®, Doceo®, Adobe Premier®) : 3 postes

▪ Logiciel de production d'animation multimédia (Adobe Flash®, Photoshop® Illustrator®) : 25 postes

▪ Logiciel de production de contenu web (Adobe Dreamweaver®) : 25 postes

▪ Logiciel de montage vidéo (Acrobate Pro®) : 3 postes

E. Les traitements de réponses écrites d'étudiants se feront

▪ Individuellement, par un expert contenu.

▪ Collectivement (réponses de plusieurs étudiants aux mêmes questions : analyses sur les paramètres des scores étudiants versus analyses sur les paramètres des questions et du test), par un expert contenu.

3.2. Besoins en formation dans le cadre du projet PAQ

Nos besoins en formation dans le cadre du projet PAQ sont essentiellement axés sur la formation à la manipulation des outils de :

▪ Production vidéo.

▪ Intégration vidéo dans l'e-learning (via Moodle ou intranet ou Power Point).

▪ Stockage et accessibilité (visionnement, téléchargement) des ressources.

▪ Stockage et accessibilité des réponses des étudiants, et statistiques automatiques.

▪ Traitement des données venant des étudiants et délivrance des feedbacks.

3.3. Besoins en production dans le cadre du projet PAQ

Nos besoins en production dans le cadre du projet PAQ sont essentiellement axés sur l'assistance des intervenants de la Faculté de Pharmacie de Monastir à réaliser des productions locales du type :

▪ L'étudiant peut naviguer via un menu (liste de mots ou carte conceptuelle) pour consulter des ressources (surtout vidéo) et le système garde des traces de son parcours.

▪ L'étudiant est invité à donner des réponses qui sont mémorisées et le système lui donne des feedbacks en temps réel et en différé (synthèse sur plusieurs réponses).

▪ Le système donne au professeur des informations sur la performance (durées, itinéraires, réponses) de plusieurs étudiants aux mêmes questions ou confrontés au même problème ou aux mêmes tâches.

4- Mise à disposition des ressources

La Faculté de Pharmacie de Monastir s'engage à mettre à la disposition du consultant les équipements utiles, les logiciels d'exploitation et les consommables nécessaires à la réalisation de l'action. Pour plus d'informations, le projet PAQ est disponible sur le site de la faculté.

5- Qualifications et profil du consultant

Le consultant retenu doit attester d'une :

- Expérience professionnelle de cinq ans au moins.
- Expertise dans le domaine de la production de supports multimédia et de l'infographie.

6- Dossier de candidature

Les consultants individuels admissibles, au sens de la section 5 des directives « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » de Mai 2004, mises à jour en Octobre 2006, désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus doivent adresser au Doyen de la Faculté de Pharmacie de Monastir un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- 1- **Lettre de candidature** datée et signée au nom du Doyen de la Faculté de Pharmacie de Monastir.
- 2- **Curriculum vitae** du consultant et de ses éventuels associés, faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications du consultant et de son expérience professionnelle en rapport avec la mission.
- 3- **Références récentes (5 dernières années)** et pertinentes en missions similaires avec mention des données suivantes : libellé de la mission, pays, période d'exécution, programme, documents utilisés.
- 4- **Qualifications en rapport avec la nature de la mission** (avec pièces justificatives).
- 5- **Présentation de l'approche méthodologique** à adopter pour la réalisation de la mission ainsi qu'un projet de planning.

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale ou par porteur à l'adresse ci-dessous avec la mention « **Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt, NE PAS OUVRIR** » :

Doyen de la Faculté de Pharmacie de Monastir, Rue Avicenne, Monastir 5000, Tunisie

Contact : faculte-pharmacie@fphm.rnu.tn; med.zribi@yahoo.fr

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au 30/06/2011.

7- Mode de sélection

La sélection du consultant individuel sera faite conformément aux procédures définies dans les directives « *Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Octobre 2006* ». Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement, peuvent présenter des candidatures individuelles.

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation ^(*)
Pertinence du CV	25
Qualifications en rapport avec la mission	30
Expertises et consultations réalisées	30
Approche méthodologique	15
Total	100

(*) Un total minimal de 50 est exigé pour que le dossier soit éligible

Un PV de classement des candidats sera rédigé et visé par le chef du PAQ.

8- Négociation du contrat

Avant son attribution définitive, le contrat sera négocié avec le consultant sélectionné en concertation avec le chef du projet. Un PV sera rédigé et visé par le chef du PAQ. Les négociations porteront sur :

- La rémunération du consultant.
- Les conditions techniques de déroulement de la mission.
- Les délais et le calendrier de mise en œuvre.
- Le programme détaillé de l'action.

A noter que **le transport et l'hébergement du consultant sont à sa charge.**

9- Rapports

Le consultant est invité à remettre les supports de la consultation deux semaines au moins avant son début. Il est également tenu de remettre à la faculté de pharmacie un **rapport trimestriel** détaillé retraçant les différentes activités réalisées et les évaluations qui en découlent, ainsi que les difficultés éventuelles, les solutions proposées et les axes potentiels d'amélioration.

10- Conflits d'intérêts

Les consultants en conflits d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le Ministère de l'Enseignement Supérieur, doivent déclarer leurs conflits d'intérêts au moment de la transmission de la lettre d'intention pour la mission. ***En particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.***